

LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

OCTOBRE 2023

N° 337

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE ☞ Dire que la voie communale N°1 dite route de Saint André nécessite des travaux serait enfoncer une porte ouverte. Cette semaine **le tronçon dans les bois va faire l'objet d'une intervention des agents communaux (point à temps)**. Ensuite **le tronçon passant devant Les Jugeries subira une réfection complète** par l'entreprise TP Lalande pour un montant estimé à 43 000 € et une longueur d'un kilomètre.

Outre ces travaux indispensables, le Conseil municipal a décidé de réduire le trafic de véhicules considérant que 1°) l'assise de cette route est fragile et 2°) qu'il existe un itinéraire parallèle avec la départementale (RD 144). En conséquence, si la circulation automobile sera toujours en double sens depuis le bourg de Saint André jusqu'au carrefour avec la route de Malabrit, ce ne sera plus le cas pour le reste de la VC 1. **De la route de Malabrit jusqu'à l'intersection avec la RD 79, la circulation sera très prochainement interdite. Le tronçon dans la partie boisée ne pourra donc être pris que par les véhicules allant vers Saint André.**

Certes les habitudes de certains vont devoir changer mais c'est la seule solution pour permettre que cette route conserve un état correct avec un coût supportable pour les finances communales.

Lilian JOUSSON

CIMETIÈRES

Dans la perspective de la Toussaint, les tombes familiales font l'objet d'entretien. **Les déchets, si vous ne pouvez pas les emporter doivent être déposés dans les endroits prévus à cet effet.**

TRAIL

Les participants au Trail des bois de Louzac organisé par les Tritons cognaçais prendront le départ le **dimanche 1^{er} octobre** depuis le stade de football.

Afin d'assurer la sécurité de tous, la voie communale de Chantecaille à Chez Tatin sera soumise à des restrictions avec notamment des interdictions de circulation en matinée.

PLUi – ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique est organisée du 23 octobre au 1^{er} décembre 2023 dans le cadre de l'adoption du Plan Local d'Urbanisme intercommunale de Grand Cognac devant se substituer au PLU actuellement en vigueur sur la Commune.

Trente-trois permanences seront organisées sur le territoire dont une à la mairie de Louzac Saint André, le **mardi 28 novembre de 14 H 30 à 17 H 30**. Chacun pourra durant l'enquête publique faire part de ses observations et demandes.

PÉTANQUE

L'Amicale Loisirs Louzacaise a reconduit à l'identique son Bureau le 13 septembre.

Les entraînements de pétanque reprennent le mardi à partir de 14 H sur le boulodrome sis Place des Borderies.

FISSURES

Suite au dossier déposé par la Mairie en 2022, **la Commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle** au titre du phénomène des mouvements différentiels de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Les sinistrés ont trente jours à partir de la parution de l'arrêté (08 septembre 2023) pour faire parvenir leur déclaration à leur compagnie d'assurances.

NOYERAIE – PORTES OUVERTES

Venez découvrir la récolte des noix et fêter la première production bio le **samedi 07 octobre de 10 H à 18 H** à la Noyeraie des Borderies (3 Chez Devaud, à côté de Chez les Rois).

Programme :

- Visites guidées gratuites à 10 H, 11 H 30, 14 H et 16 H
- Dégustations vente de produits locaux
- Balades à dos d'ânes à partir de 14 H (1€ le tour) pour les enfants
- Parcours ludiques et éducatifs dans le verger (à partir de 4 ans et ados)
- Buvette et planches gourmandes

Informations : contact@noyeraie.com

☎ 09.83.06.38.76

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public a été rallumé. **En cas de dysfonctionnement merci de prévenir aussitôt la mairie** afin qu'elle puisse avertir le service qui assure la maintenance.

AGENDA

TRAIL DES BOIS DE LOUZAC

Dimanche 1^{er} octobre

Deuxième édition du trail organisé par les Tritons cognacais au départ du stade de football.

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Lundi 02 octobre 14 H 00

Permanence gratuite à la bibliothèque

Lundi 16 octobre 14 H 00

Permanence gratuite à la bibliothèque

Contact : Michèle LADIK ☎ 06.11.72.08.90

PAROISSE

Pas de messe en octobre dans les églises Saint André et Saint Martin.

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS

CHATAIN Jean-Noël 11 septembre

BRUAND Henriette 20 septembre

Née le 12 juillet 1928, elle a, durant toute sa présence sur la Commune, participé à de nombreuses actions bénévoles et associatives au sein du Foyer rural, des Parents d'Elèves et de la Peinture sur tissus. Elle fut également présidente du club du 3^{ème} age.

IBÉRICA

Le multiple rural de Louzac Saint André a repris ses horaires d'hivers.

L'Ibérica est donc ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi (7 H 30 / 12 H 30 – 16 H / 19 H 30) ainsi que les samedi (8 H 30 / 12 H) et dimanche (9 H 30 / 12 H) ; fermeture le mercredi toute la journée.

IMPÔTS LOCAUX

Certains se sont étonnés de l'augmentation subie en recevant cette année leur avis d'impôts fonciers. Cette évolution peut résulter de trois critères.

- **La base**, c'est-à-dire la valeur estimée du bien, subit chaque année au niveau national une **revalorisation décidée par l'Etat et rattachée au taux d'inflation** ; d'où les 7,1 % de hausse en 2023.
- La base peut aussi évoluer en cas de travaux valorisant le bien ; c'est au cas par cas et l'explication est à demander aux Impôts.
- A la base s'applique **le taux communal fixé par la Commune** ; pas d'augmentation en 2023 à LOUZAC SAINT ANDRÉ.

A noter que l'impôt perçu des propriétaires de biens sur la Commune, bâtis ou non, n'est pas reversé intégralement à LOUZAC SAINT ANDRÉ. Enfin, sur chaque avis, **sont appelés d'autres « impôts » locaux mais non communaux** comme la taxe d'ordures ménagères ou celle pour les milieux naturels (GEMAPI).

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 18 septembre

- **Halle sportive** → Renouvellement des conventions d'utilisation avec le CFA de Cognac et le club de football de Javrezac.
- **Ibérica** → Renouvellement du bail commercial pour une durée de neuf ans.
- **Finances** → Vote d'une décision budgétaire modificative de 10 290 € pour intégrer le coût de remplacement des agents en arrêt maladie.
- **Ecole** → Convention avec la ville de Cognac pour la participation à verser (607 €) pour un enfant scolarisé en classe Ulis.
- **Regroupement écoles** → Contractualisation avec l'architecte, choix des cabinets (étude de sol, contrôles fluides et structure, coordination SPS, etc...) et lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux.
- **Chemins ruraux** → Lancement de la procédure d'enquête publique avec recours à un géomètre pour la désaffectation des portions pouvant être cédées.
- **Voirie** → Validation des chantiers de voirie jusqu'en octobre et notamment les travaux prévus sur la VC 1.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Pour tout savoir sur les aides financières que Grand Cognac peut apporter pour l'amélioration de l'habitat et bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé pour monter les dossiers de subvention, un guichet unique a été mis en place.

Cela concerne aussi bien les propriétaires occupants que ceux qui veulent mettre en location un bien immobilier.

Ce service, nommé Grand Cognac Rénov, peut être joint : - ☎ 05 17 22 82 50

- grandcognacrenov@grand-cognac.fr

OCTOBRE ROSE

Comme chaque année, la Commune participe à la campagne nationale « Octobre rose » afin de **sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.**

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 02 octobre

- lundi 16 octobre

- lundi 30 octobre

La distribution en porte à porte des sacs jaunes est prévue la deuxième quinzaine d'octobre par CALITOM.